



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 107516

Texte de la question

Ayant constaté que le site internet du Centre satellitaire de l'Union européenne, actuellement basé en Espagne, se trouve pour l'heure accessible en anglais seul (www.eusc.europa.eu), M. Bruno Bourg-Broc interroge Mme la ministre déléguée aux affaires européennes afin de savoir sous quelle échéance sont prévues les ouvertures en espagnol et en français.

Texte de la réponse

Le Centre satellitaire de l'Union européenne, institution intervenant dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), a été institué par l'action commune du Conseil du 20 juillet 2001 fondée sur l'article 14 du Traité de l'Union européenne. Le régime linguistique qui s'applique au domaine de la politique étrangère et de sécurité commune est un régime dit « d'usage » fondé sur le bilinguisme français et anglais. À ce titre, le Centre satellitaire de l'Union européenne, quoique basé en Espagne, utilise l'une ou l'autre des langues d'usage.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107516

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10946

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4401